

Genre textuel scolarisé versus genre textuel scolaire

Anne Monnier, IUFÉ, Université de Genève

Le concept de genre textuel, qu'on peut diviser en genre textuel scolarisé et genre textuel scolaire, est un principe organisateur de l'enseignement-apprentissage des compétences en lecture et en écriture en Français. Il se concrétise notamment au niveau des plans d'études dans des tâches complexes, envisagées selon une progression spiralaire.

Le concept de genre textuel constitue l'un des concepts organisateurs du plan d'études romand (PER) pour la discipline Français, en tant que lieu d'intégration de différentes activités langagières pour le développement des compétences des élèves en lecture et en écriture. Le PER part en effet du postulat selon lequel le développement de compétences rédactionnelles se fait toujours dans le cadre scolaire sur la base de genres préexistants. Autrement dit, c'est l'idée qu'apprendre à lire et/ou à écrire un poème n'implique pas les mêmes compétences qu'apprendre à lire et/ou à écrire une critique de théâtre. Que désigne cependant précisément le concept de genre textuel ? Et quelle différence y a-t-il entre celui-ci et la notion de genre littéraire ?

Le genre textuel peut être défini comme un « ensemble de productions langagières orales ou écrites qui, dans une culture donnée, possèdent des caractéristiques communes d'ordres communicationnel, textuel, sémantique, grammatical, graphique ou visuel et/ou d'oralité, souples mais relativement stables dans le temps » (Chartrand, Emery-Bruneau et Sénéchal, 2015, p. 3). Développé par Bronckart (1997) et Dolz, Noverraz et Schneuwly (2001), ce concept met de fait en lumière l'aspect social des productions langagières. Il se distingue donc de la notion de genre littéraire qui concerne les textes littéraires et qui met l'accent sur la réception du texte par le lecteur, soit sur la compréhension et l'interprétation de celui-ci. « Si je prends un conte de fées comme Barbe-bleue pour un témoignage historique, ou une satire ironique pour un essai sérieux, je risque fort de mésinterpréter le sens du texte que je lis » (Jenny, 2003, p. 1).

Par ailleurs, Dolz et Schneuwly (1998/2016) considèrent que les genres textuels peuvent être rassemblés en « regroupements de genre » en lien avec les intentions de communication suivantes : exposer, régler les comportements, narrer, relater et argumenter. Tout en s'appuyant sur les travaux de l'équipe de Genève, Simons (2018)) remet en question l'expression « regroupement de genre », dans la mesure où, selon lui, ces différentes actions traduisent davantage ce qu'on peut faire avec la langue. Il propose donc d'utiliser le terme de « macro-intention » ou de « macro-fonction » pour définir les actions d'exposer, régler des comportements, narrer, relater et argumenter, lesquelles se matérialisent dans différents genres textuels. Pour dépasser le débat, nous utilisons ici l'expression « famille de genres » pour désigner les différents genres textuels qui peuvent être regroupés sous la même (macro)-intention de communication.

Qui plus est, et pour résoudre certaines difficultés liées à la délimitation, mais aussi à la caractérisation de certains genres, Simon (2018) articule le concept de genre textuel avec celui de tâche, considérant que « toute tâche complexe de communication [...] s'inscrit de près ou de loin dans un genre textuel particulier » (p. 50). Cette bijection entre tâche complexe et genre textuel est intéressante pour l'enseignement. Elle permet d'une part de considérer le message publicitaire, le débat public ou la note critique de théâtre comme des tâches complexes qui peuvent être enseignées dans le cadre de la même intention de communication, soit *argumenter*.

Elle offre d'autre part la possibilité d'envisager ces tâches complexes, orales ou écrites, selon une progression spiralaire. Ainsi, la réponse au courrier des lecteurs peut être envisagée comme une tâche propédeutique à la lettre au courrier des lecteurs.

Enfin, Schneuwly (2007) établit une distinction entre les genres *scolaires* et les genres *scolarisés*. Les premiers sont produits par et pour l'école, et n'ont donc de référence directe, ni dans les pratiques sociales, ni dans les disciplines de référence. Les seconds s'inscrivent, quant à eux, dans l'approche communicationnelle de la langue qui se développe en Suisse romande à partir des années 1980, et constituent de ce point de vue des transpositions dans le cadre scolaire de pratiques en vigueur dans la sphère sociale. Ainsi, par rapport à l'intention de communication *argumenter*, on peut distinguer, pour le secondaire supérieur, les genres textuels scolaires, comme la dissertation ou le commentaire composé (Monnier & Weiss, 2018), des genres textuels scolarisés, comme la note critique de théâtre ou la plaidoirie.

Le schéma suivant illustre donc les liens entre l'intention de communication – ici « argumenter » –, la famille de genres et les genres scolarisés *versus* scolaires.

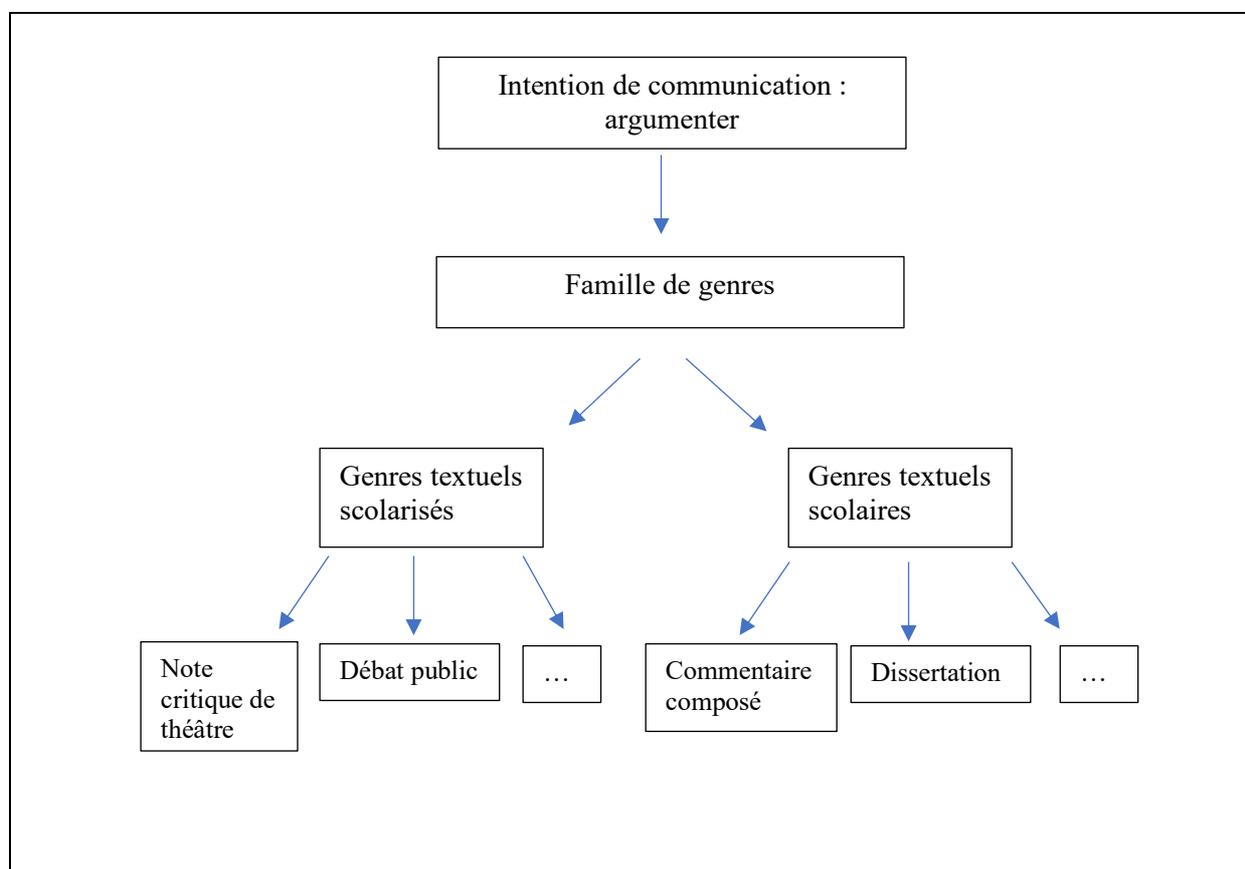


Figure : Schématisation des liens entre intention de communication, regroupement de genres et genres textuels scolaires versus scolarisés

Bibliographie

- Bronckart, J.-P. (1997). *Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionnisme socio-discursif*. Delachaux et Niestlé.
- Chartrand, S.-G., Émery-Bruneau, J., & Sénéchal, K. (2015). *Caractéristiques de 50 genres pour développer les compétences langagières en français*. Didactica.
- Dolz, J., Noverraz, M., & Schneuwly, B. (2001). *S'exprimer en français : séquences didactiques pour l'oral et pour l'écrit*. De Boeck.
- Dolz, J., & Schneuwly, B. (1998/2016). *Pour un enseignement de l'oral. Initiation aux genres formels à l'école*. ESF.
- Jenny, L. (2003). Les genres littéraires. Méthodes et problèmes. Genève : Dpt de français moderne <http://www.unige.ch/lettres/framo/enseignements/methodes/genres/>
- Monnier, A., & Weiss, L. (2018). La dissertation : une spécificité du secondaire supérieur. In J. Dolz & R. Gagnon (Dir.), *Former à enseigner la production écrite* (p. 371-393). Presses universitaires du Septentrion.
- Schneuwly, B. (2007). Genres écrits et oraux et forme scolaire. Enseignement et apprentissage de la langue première à l'école. In C. Boré (Dir.) *Construire et exploiter des corpus de genres scolaires* (pp. 13-26). Presses universitaires de Namur.
- Simons, G. (2018). De la place des genres textuels dans les familles de tâches en langues modernes. In M. Jacquin, G. Simons & D. Delbrassine (Dir.), *Les genres textuels en langues étrangères : entre théorie et pratique* (pp. 37-74). Peter Lang.